

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DCP_008** avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **30/01/2025**

Objet : **marché 24.265 relatif à la régie publicitaire**

Nature : **Arrêtés individuels**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : **30/01/2025** Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **D_cision 008 relative au march_ 24.265 relatif _ la r_gie publicitaire.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

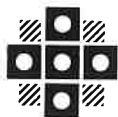
Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20250130-DCP_008-AI**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **30/01/2025**



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2025_0008

Objet: Marché n°24.265 relatif à la location longue durée d'un véhicule financé par régie publicitaire - Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DFCPAJI_AR2024_0065 du 3 juin 2024 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Considérant le besoin de disposer d'un véhicule léger pour la Ville de Tourcoing ;

Considérant qu'il est nécessaire de conclure un marché en vue de la location longue durée d'un véhicule ;

Considérant la volonté de la Ville de financer le montant de la location du véhicule par une régie publicitaire ;

Considérant que la société INFOCOM a remis une offre économiquement avantageuse au regard de notre besoin ;

Considérant qu'il est nécessaire de conclure un contrat accessoire au marché 24.265 avec la société FRANCE COLLECTIVITES INVEST pour permettre l'apposition de publicités sur le véhicule afin de générer des recettes pour le financement intégral du loyer de la location ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure le marché n°24.265 avec la société INFOCOM en vue de la location longue durée d'un véhicule léger pour un montant de 295 euros HT par mois.

Article 2 : De conclure le contrat de régie publicitaire avec la société FRANCE COLLECTIVITES INVEST afin de décharger intégralement la Ville du paiement des loyers.

Article 3 : Le marché 24.265 et le contrat de régie sont conclus pour une durée ferme de 4 ans à compter de la livraison du véhicule.

Article 4 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 5 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 6 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télécours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **30 JAN. 2025**

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER



Accusé réception en Préfecture le : **30 JAN. 2025**

Publié sur le site de la Ville le : **30 JAN. 2025**